

PROMULGATION

1. Entrée en vigueur d'un règlement ou de règlements

Lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2025, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté le règlement suivant :

N° 25-033 Règlement décrétant une dépense de 28 000 000 \$, une affectation de 17 210 581 \$ et un emprunt de 10 789 419 \$, afin de réaliser des travaux de construction d'un centre multisport

Ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, le 16 octobre 2025.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis, soit le 29 octobre 2025.

2. Consultation du règlement ou des règlements

Le règlement peut être consulté de la façon suivante :

- a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;
- b) en faisant la demande :
 - par téléphone au **418 724-3125**;
 - par écrit à l'adresse greffe@rimouski.ca.
- c) en consultant le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux

Rimouski, le 29 octobre 2025

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier



Certificat de publication

Je, Julien Rochefort-Girard, greffier de la Ville de Rimouski, certifie par la présente que j'ai affiché l'avis public suivant, à mon bureau au Service du greffe, à l'hôtel de ville, sis au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski, en date du 29 octobre 2025 :

Avis public de promulgation du Règlement décrétant une dépense de 28 000 000 \$, une affectation de 17 210 581 \$ et un emprunt de 10 789 419 \$, afin de réaliser des travaux de construction d'un centre multisport (R.V.R. 25-033)

Tel que prévu au Règlement 1289-2022, adopté le 4 avril 2022 par le conseil municipal, je certifie également par la présente que j'ai publié ledit avis public sur le site Web de la Ville de Rimouski, le 29 octobre 2025, à l'adresse : <https://rimouski.ca/ville/decouvrir-la-ville/avis-publics>.

Rimouski, le 30 octobre 2025

Le greffier,
Julien Rochefort-Girard, avocat